

Négociations Annuelles Obligatoires

Les salariés méritent mieux !

Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) sur les salaires et les conditions de travail ont débuté à la Caisse d'Épargne Île-de-France.

Avec une forte augmentation de la productivité depuis 11 ans (250M€ de bénéfices pour 4200 salariés en 2019, contre 120M€ pour 5500 salariés en 2008) et une **perte de pouvoir d'achat de 10%** pour les salariés, nous étions en droit d'attendre des gestes significatifs de reconnaissance par la direction.

Encore une fois, c'est la douche froide !

Pouvoir d'achat : la direction aux « abonnés absents »

En 2020, la direction propose :

- **0,5% d'augmentation collective** pour tout le groupe BPCE,
- Pas de reconduction de la prime Macron,
- **1,5%** de la masse salariale (environ 3M€) en mesures **d'augmentation individuelles**, dont 200 000€ pour les métiers sous tensions (gp, prof, sarcp, cofi) et 200 000 € pour la réduction des inégalités de salaire femmes/hommes.
- Suite au signalement par la CGT de disparités entre les salaires des nouveaux entrants et les salaires de collègues expérimentés, la direction a annoncé vouloir « comptabiliser » le phénomène sans s'avancer davantage.

Alors que les salariés ont consenti en 2019, et depuis 10 ans, à d'énormes sacrifices en termes d'investissement personnel et de pouvoir d'achat, **ces mesures nous semblent ridiculement insuffisantes.**

Quelques miettes...

Sur des points annexes, la direction lâche « un peu de lest » :

- **11,10€ par titre restaurant** à conditions qu'ils soient dématérialisés,
- Un **nouvel outil « ouvert » pour les mobilités**, qui permettra à chacun de faire connaître ses souhaits,
- Nous demandons que les **frais de stationnement** soient pris en charge par la Direction et ou qu'elle négocie avec les collectivités locales. La Direction donne les chiffres de son action mais n'envisage pas la prise en charge systématique des frais.

...et de nouvelles inquiétudes

La Direction veut engager une réflexion sur ses agences, fermeture temporaire et/ou partielle, voir fermeture définitive...

Est-ce le premier pas vers le prochain plan stratégique et **l'annonce de nouvelles fermetures ?**

Pour obtenir de nouveaux droits, il faut **s'organiser !**
Pour être **informé, protégé et défendu** tout au long de votre carrière
Quel que soit votre statut, **non-cadre ou cadre**, vous êtes le bienvenu

Rejoignez la CGT

SYNDICAT CGT DE LA CAISSE D'ÉPARGNE ÎLE DE FRANCE



Isabelle
MAUZAT MARTIN



Bernard
DANTEC



Pierre-Yves
INGLESE



Audrey
RASTELLO



Thierry
OLIGO



Amélie
DORE



Pierre
PLUQUIN



64/66/68 Rue du Dessous des Berges
75013 PARIS



01 70 23 53 48 / 52
(ligne interne : 25348 / 52)



cgtceidf@orange.fr
cgt.dp.ce@orange.fr



CGTCEIDF



www.cgtceidf.fr